



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maisons de retraite

Question écrite n° 10774

Texte de la question

M. Frédéric Cuvillier attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur les retards constatés dans le processus de médicalisation des maisons de retraite. Récemment interpellé à ce sujet par la Fédération hospitalière de France, il constate que la fluidité des parcours entre une prise en charge en milieu hospitalier et l'hébergement dans un établissement médico-social n'est pas satisfaisante pour les personnes âgées. Pourtant, la médicalisation des maisons de retraite est indispensable à la modernisation de notre système de santé. Aussi, il souhaiterait connaître les mesures que le Gouvernement entend mettre en oeuvre pour qu'elles puissent se développer afin de répondre à des besoins grandissants.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Cuvillier](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10774

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 novembre 2007, page 7210

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)